



Que l'amour et le pardon habitent
chaque cœur en ce temps d'adoration...

BONNE FÊTE DE KORITÉ



La Banque Autrement
<https://togo.coris.bank>



www.lemedium.info

LE MEDIUM

Hebdomadaire d'Informations #
Société - Politique - Economie - Développement - Culture

N° 0393 du 26 Mai au 1er Juin 2020- Prix : 250 F CFA

ECONOMIE / EFFETS DU COVID-19 SUR L'ACTIVITE

DES ENTREPRISES AU TOGO : P.3

24,6% des entreprises ont temporairement arrêté leurs activités



POLICE-BAVURE/MINISTRE :
"Une enquête ouverte,
incident grave qui
ne restera pas impuni"
(Général Yark) P.3



Gal Yark Damehame, ministre de la Sécurité

TOGOCOM / NOMINATIONS / MÉPRIS
ENVERS LES COMPÉTENCES TOGOLAISES :
**La Direction du groupe
Togocom se moque** P.2
éperdument des Togolais



Paulin Alazard, DG de TOGOCOM

DOSSIER FUCEC-TOGO /
COOPEC SOLIDARITÉ :
**Utiliser l'avocat de FUCEC
comme cheval de troie** P.6



Le siège de FUCEC-Togo à Lomé.

EmploiTogo.com
Des annonces, des offres d'emploi,
une banque de Cvs, des formations.
Journalemploi.com Tel 22 20 05 53

Epargne 2020
Voyez loin!



Taux
jusqu'à
4,6%
120 jours de conditions

BANK OF AFRICA
Groupe BMCE BANK

Météo du jour

Matin:
Orage
31°C
Après-midi:
Orage
25°C

EDITO
**POURQUOI LUI
ET PAS MOI?**

L'homme est méchant. L'envieux et jaloux à volonté, l'Homme est Tout sauf un ami.

En de très belles et réjouissantes occasions, il est et sera toujours à tes côtés pour profiter de toi et des opportunités. Lorsque survient un moment de flottement, vite il est parti.

Non seulement il te tourne dos mais aussi c'est lui qui t'enfoncé. Il devient l'Humain envieux et jaloux pour qui tu n'as jamais été positif. Tel un peintre entouré de ses couleurs vives, il te peint rien qu'en Noir comme pour dire que le NOIR est aussi COULEUR.

L'envie et la jalousie n'ont rien arrangé dans cette vie. L'orgueil non plus. N'oublions pas que " l'orgueil peut tout détruire, même la personne la plus importante dans ta vie ". D'où l'exigence que nous devons apprendre à dire " désolé et faire l'exercice du Pardon "

Nous devons apprendre à transformer nos faiblesses en forces et nos défauts en qualités. Un exercice quotidien que je nous souhaite.

N'en voulons pas à ceux qui nous lancent des pierres. Mais dans la Foi, ramassons-les pour bâtir notre vie. Et quand ils reviendront un autre jour et verront ce que nous avons fait de leurs pierres, ils comprendront que Toute Chose concourt au bien de ceux qui aiment DIEU.

Crédo TETTEH

**TOGOCOM /NOMINATIONS / MEPRIS ENVERS LES COMPETENCES TOGOLAISES :
La Direction du groupe Togocom se moque éperdument des Togolais**

Décidée à procéder à une autre forme de colonisation qui ne dit pas son nom, l'actuelle direction générale du Groupe Togocom continue son bonhomme de chemin en se moquant éperdument des compétences internes au sein de ses entités.

Par Crédo TETTEH

Après avoir déjà nommé des expatriés rien qu'à des postes de direction, ce qui fut dénoncé à l'intérieur de la boîte et qui a abouti à la récente nomination d'une togolaise (Madame Lawson Anoko) revenue de France comme Directrice des ressources humaines, le directeur général du groupe Togocom, le sieur Paulin Alazard pousse loin le bouchon, sans pour autant être inquiété. Faisant fi des points d'accords lors des négociations à savoir de rendre public l'organigramme du Groupe et de ses structures et de toujours procéder par appel à candidature interne avant le recrutement d'un externe et surtout du rappel à l'ordre des inspecteurs du travail ayant dirigé les récentes négociations syndicales en ce sens, la direction du groupe Togocom, telle en territoire conquis et dans la peau de colons n'en fait qu'à sa guise.

De la nécessité de mieux organiser les choses au sein du groupe Togocom

Par Décision N° 0007_TGCOM_DG du 20 mai 2020 prise par son directeur général, Paulin ALAZARD, le sieur Tarik BOUDIAF a été nommé Directeur Commercial des entités et sociétés du groupe Togocom.

Placé sous l'autorité directe du directeur général de Togocom et membre du comité de direction, le directeur commercial est responsable de la définition, du développement et de l'exécution de la stratégie commerciale de Togocom. Une énième nomination qui fait jaser au sein du groupe Togocom et témoignerait selon le personnel togolais d'un total mépris de la direction générale envers les compétences locales.

" On sort des postes n'existant dans aucun organigramme des entités existantes. On ne l'accompagne d'au-



Paulin Alazard, DG de TOGOCOM

cune autre note de service rattachant les Directions existantes dans les entités à ce nouveau Poste et on prétend faire mieux que les Pères des TELECOM au Togo Une anarchie totale. Même chez les abeilles, fournis et moutons il y a une organisation ", nous a déclaré un employé de Togocom en guise de protestation.

Et à un autre employé de nous confier : " Les compétences togolaises ayant rendues opérationnel la Station d'Atterrissage du Câble Sous-Marin WACS à Afidenyigban sans expertise étrangère sont encore au Togo. Pourquoi ne pas leur accorder priorité sur la base du résultat des tests de recrutement de Directeurs Exécutifs conduit par le Cabinet canadien SGGROUP payé à coût d'or " s'indigne-t-il très en colère.

Du fameux bilan des 100 premiers jours d'activités de TogoCom, après son rachat par Agou Holding

100 jours après le démarrage de son programme de transformation de Togocom, Agou Holding qui a racheté 51% des actions de cet opérateur de téléphonie mobile, passe au bilan. L'ex-opérateur public de téléphonie mobile au Togo revendique un 1er bilan satisfaisant à l'aune des actions menées et des " premiers résultats tangibles " pour ses clients. Selon sa nouvelle direction, en 100 jours, 97 nouveaux sites 2G/3G+ ont été installés

depuis début 2020, contre 44 en tout en 2019.

Sur la même période, la vitesse de téléchargement maximum sur le réseau 4G+ de Togocel est passée à 42Mbps, attirant du coup, 170 000 nouveaux abonnés mobiles 4G+. En tout, 400 sites ont été activés en réseau 4G plus tandis que les points marchands de Tmoney de proximité ont franchi la barre des 30 000 sur tout le territoire. TogoCom déclare avoir amélioré son expérience client et la qualité de son service, induisant une meilleure disponibilité des services avec un meilleur accès Voix, data et mobile money.

Faux comme bilan des 100 premiers jours, rétorque une de nos sources au sein des entités et sociétés du Groupe Togocom.

" **Leur bilan de leur 100 premiers est faux. Les produits Rapid-Box en remplacement d'illico net existant avant leur prise de possession sont rangés dans les placards. Le WiMax desservant les quartiers non couverts par la fibre optique FTTH est de mauvaise qualité à l'heure de AXIAN. Le code T-money *145*8# diffusé fonctionnel n'existe pas dans l'accès au Service "**, nous a confié notre interlocuteur.

Si aujourd'hui, les Togolais sont dupés dans leur grande majorité et les services proposés ne sont pas au point, la faute ne peut être imputée uniquement à l'actuelle direction générale du Groupe Togo. Des compétences togolaises avaient dans un passé récent manqué à leurs obligations, en créant du bordel dans les Télécommunications. Les responsabilités étant toutes engagées, dans l'affaire mauvaise gouvernance des sociétés de télécommunications au Togo, nous reviendrons dans nos prochaines parutions et en détails sur ce qu'on peut appeler la trahison de la confiance placée en eux comme décideurs et responsable en un moment donné. Si le Gouvernement togolais a été obligé en partie de recourir au consortium Agou Consulting, c'est en partie dû aussi aux

mauvaises et scandaleuses gestions antérieures de la part de certains anciens dirigeants des entités et sociétés qui forment aujourd'hui le Groupe Togocom. Nous nous ferons le devoir de relever les problèmes qu'ont connu en terme de mauvaise gouvernance ou de gestion, certaines directions, avec un accent bien particulier sur les faiblesses et les défauts. Ainsi donc, nous situerons les responsabilités sur des projets comme l'introduction de HUAWEI avec son réseau CDMA, les politiques des grands travaux dont la reprise de la construction du siège de Togo Telecom, de la place de l'indépendance, de l'achat du patrimoine de la SGGG.

Entre autres dossiers également, nous évoquerons les surfacturations dans le mobilier et décoration du siège de Togo Telecom et l'affaire de traitement des termites dans les locaux de ladite société, sans oublier le scandale des terminaux.

Nous reviendrons aussi sur le rôle de certains acteurs de la Direction des Ressources Humaines (DRH) dans la situation malheureuse du personnel déflaté, dans les dossiers de terminaux (AFRIATECH vs TOGO TÉLÉCOM) et de surfacturation dans la Construction du Siège de TOGO TELECOM (GEOTECH vs TOGO TELECOM) dans lesquels quoiqu'ayant raison, Togo Telecom a perdu les procès à cause des comportements complices de ses propres Agents avec à la clé des centaines de millions payés aux parties adverses (AFRIATECH et GEOTECH).

En rappel, Agou Holding, fruit d'un partenariat entre le conglomérat malgache Axian et le capital-investisseur Emerging Capital a pris de contrôle de Togocom en Novembre 2019, avec un programme d'investissements de près de 245 millions d'euros (160 milliards FCFA) sur 4 ans. Le Consortium Agou Holding a pris une participation majoritaire de 51% dans TogoCom, le holding public détenant les deux opérateurs historiques, Togocel et Togo Telecom.

Dans son plan de développement, Agou Holding prévoit d'investir près de 245 millions d'euros (160 milliards FCFA) sur les 7 prochaines années, dans les infrastructures de connectivité, de déploiement de la fibre optique et de la 5G, entre autres. " Cette opération majeure marque une étape importante", en ligne avec les visions du gouvernement togolais, avait déclaré Cina Lawson, ministre de l'Economie numérique, des postes et des innovations technologiques. " Cet investissement conséquent va catalyser la transformation du pays et soutenir la croissance de notre économie ", déclarera Sani Yaya, le ministre de l'économie et des finances.

TOGOSTARTUP.COM

Nous aidons les entrepreneurs à vendre ou à transmettre leurs entreprises à d'autres entrepreneurs. Vous allez prendre votre retraite, voyager, vendre votre fonds de commerce, nous sommes là pour vous trouver des repreneurs fiables.

Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

EMPLOITOGO.COM

PUBLIER VOS OFFRES D'EMPLOI ET RECRUTER LE MEILLEUR CANDIDAT SUR EMPLOITOGO.COM

PRIX D'UNE ANNONCE : 10 000

Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

Paiement par tmoney ou frooz

info@sogesti.net

MARCHESPUBLICESTOGO.COM

PUBLIER VOS APPELS D'OFFRES, VOS MARCHES PUBLICS -INSCRIPTION COMME PRESTATAIRE

PRIX D'UNE ANNONCE : 10 000

Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

Paiement par tmoney ou frooz

info@sogesti.net

SOGESTI REVENDEUR DES LOGICIELS SAGE

Nos consultants certifiés SAGE mettront leur expérience et leur savoir-faire à votre service pour vous accompagner dans tous vos projets. Du commercial, au consultant en passant par votre chef de projet dédié, vos interlocuteurs clés assurent l'installation, le paramétrage personnalisé, la formation, le support technique ainsi que la maintenance de votre système de gestion Sage.

Sage compta monoposte à partir 600 000

sage gescom à partir de 600 000

sage paie rh à partir de 800 000

Pour les installations et formations, merci de nous contacter

NOUS JOINDRE SOGESTI GROUP

139 RUE VANLARE FACE CSTT

Whatsapp : 91 06 88 07 - 96 12 04 24

info@sogesti.net



Récépissé

N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC

Adresse :

893, rue 19 Saint Joseph

01 BP : 450 Lomé

Tél : +228 91538081

Courriel : lemedium2013@yahoo.fr

Maison de la Presse, Casier N° 78

N°RCCM : TG-LOM 2015A6516

NIF : 1000480972

N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur de la Publication :

CRÉDO ADJÉ K. TETTEH

Directeur de la Rédaction :

Ali SAMBA

Rédaction :

Crédo TETTEH

Ali SAMBA

Infographie : JPB

Crédit Photos: KEKERE Razak

Impression : ST Louis,

Doulassamé-LOME Tél :22 22 10 45

Tirage : 2.500 exemplaires

Distribution: Dodo Abalo (90 97 52 56)

ECONOMIE / EFFETS DU COVID-19 SUR L'ACTIVITE DES ENTREPRISES AU TOGO : 24,6% des entreprises ont temporairement arrêté leurs activités

La survenance du Covid-19 a plongé le secteur dans un environnement fragile qui précarise tous les acquis obtenus grâce aux réformes engagées dans le pays depuis quelques années. Une étude sur les effets de la crise les activités des entreprises ne rassurent pas quand bien même d'importantes mesures d'accompagnement sont prises par le gouvernement.

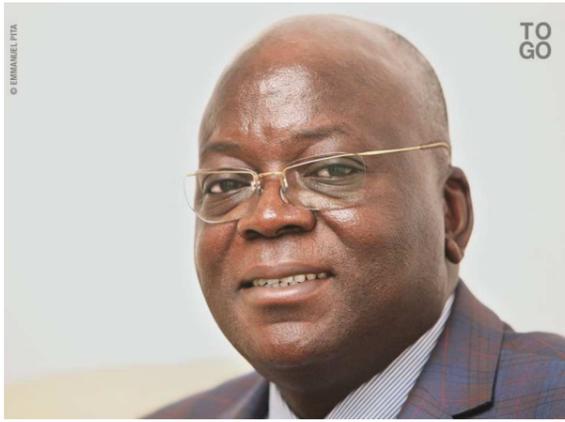
Par Koudjoukabalo

Car, à en croire cette enquête, si la pandémie dure plus de trois mois, plus de 92% des entreprises du secteur privé pensent ne pas pouvoir rembourser leurs prêts. Également plus de 84% des entreprises estiment ne pas pouvoir payer les salaires surtout celles de la branche industrielle, mines et BTP puis celles du commerce et des services.

Baisse des chiffres d'affaires

Une analyse plus approfondie de la baisse du chiffre d'affaires montre que plus de 34% des entreprises du secteur privé togolais ont vu leur chiffre d'affaires baisser de plus de 75%. Près de 62% des entreprises ont enregistré une baisse de plus de 50% de leur chiffre d'affaires contre seulement un peu moins de 13% qui ont vu leur chiffre d'affaires baisser de moins de 25%. Cela dénote de la fragilité du secteur privé togolais face à la pandémie du covid-19. Des mesures sont nécessaires pour soutenir le secteur privé togolais pour couvrir ne serait-ce que les coûts afin de ne pas fermer totalement et donc aggraver la perte d'emplois et de revenus qui pourrait en résulter.

Plus de 55% des entreprises qui opèrent dans le secteur de l'hébergement et la restauration ont perdu plus de 75% de leur chiffre d'affaires. Cela découle de la fermeture des frontières aériennes et terrestres par



Germain Mèba, président de la CCIT

lesquelles transitent les touristes et personnes venant séjourner au Togo. Le fait que les hôtels soient vides à pour corollaire, la fermeture des restaurants dont les principaux clients sont les étrangers séjournant au Togo. Ces effets additionnés au couvre-feu qui oblige les restaurants à fermer puisque ne fonctionnant souvent que les nuits expliquent la forte baisse du chiffre d'affaires dans ce secteur. Par ailleurs, cette situation pourrait s'amplifier entraînant la précarisation de l'emploi en cas de persistance de la pandémie.

En effet, la réduction des mouvements de populations et la fermeture des lieux d'activités économiques (marchés, bars et restaurants et autres) entraînera une perte d'emplois et de revenus pour les travailleurs de ces secteurs.

Les difficultés rencontrées par les entreprises du secteur privé pendant la pandémie sont dans l'ordre décroissant, la baisse des ventes, les difficultés d'approvisionnement, le problème d'accès au financement, la baisse de la production et les difficultés d'acheminement des marchandises. Les mesures nécessaires pour soutenir le secteur privé devraient aller dans le sens de la réduction de ces difficultés.

Difficultés rencontrées du fait du Covid-19

Selon les secteurs d'activité, les entreprises du secteur commerce sont confrontées plus au problème de baisse de ventes et d'approvisionnement. Les entreprises prestataires de services connaissent de baisse de leur

production et ont des problèmes d'approvisionnement. Ces difficultés sont plus nombreuses pour les entreprises exerçant dans la branche industrielle, mines et BTP qui en plus des difficultés d'approvisionnement et d'accès au financement ont aussi des problèmes de baisse de leur production et de diminution de leurs ventes.

Quant aux entreprises opérant dans le secteur agricole, la baisse des ventes est la difficulté majeure suivie du problème d'accès au financement, de transport de marchandises en plus du problème d'approvisionnement.

Le secteur de l'hébergement et de restauration quant à lui est grandement affecté par la baisse de la production en plus des problèmes d'approvisionnements et d'accès au financement. Le secteur du transport et entreposage a plus de difficultés d'accès au financement, de transport des marchandises et par ricochet est confronté à une baisse de sa production.

Les mesures prises par les entreprises

Face à la pandémie du covid-19, les entreprises du secteur privé ont pris des mesures pour limiter la propagation de la maladie en adoptant plu-

sieurs stratégies. Les entreprises ont plus opté (53,8%) pour le travail à temps partiel. D'autres ont préféré arrêter temporairement leurs activités (24,6%), mettre en chômage technique leurs employés (21,3%) ou baisser leur production (13,3%).

En revanche certaines entreprises ont licencié leur personnel (5,2%) ou simplement ont changé d'activité (2,7%). Ces mesures permettront aux entreprises de tenir certainement à court terme mais si la pandémie perdure dans le temps, toutes ces mesures risquent de ne pas tenir longtemps et beaucoup finiront par déposer leur bilan. Ainsi, il serait impérieux que le gouvernement puisse soutenir les entreprises du secteur privé qui sont un maillon essentiel de l'économie togolaise aussi bien en termes de contribution au PIB que pour la création d'emplois au Togo.

Dans une précédente parution, nous avons publié quelques mesures prises par le gouvernement pour maintenir la dynamique économique. Le rapport souligne que globalement les mesures prises par le gouvernement togolais pour lutter contre le covid-19 sont jugées pertinentes par plus de 50% des entreprises. Plus de 58% des entreprises du secteur agricole jugent ces mesures pertinentes. Près de 54% des entreprises du secteur industriel, mines et BTP pensent la même chose.

Un peu moins de 53% des entreprises du secteur commerce jugent pertinentes ces mesures contre environ 52% du secteur des services qui pensent que les mesures prises par le gouvernement togolais pour lutter contre le covid-19 sont pertinentes. Le gouvernement, par la voie du ministre de l'économie et des finances, a promis être à l'écoute du secteur privé pour des solutions idoines et concertées.

POLICE-BAVURE/MINISTRE :

"Une enquête ouverte, incident grave qui ne restera pas impuni" (Général Yark)

Le général Yark Damehame (ministre de la sécurité) a annoncé l'ouverture d'une "enquête", suite à la mort par balle ce jeudi d'un jeune homme dans un quartier de Lomé, martelant que cet "incident grave ne restera pas impuni".

Le jeune a été "mortellement blessé par balle, suite à une vive altercation entre lui et deux militaires à moto, au quartier Avédji, non loin du carrefour Sun City", souligne le ministre dans un communiqué.

"A la suite de cette violente dispute, un fonctionnaire de police en service dans les environs, a dû, dans des circonstances non encore explicables, fait usage de son arme, atteignant ainsi mortellement cet automobiliste", précise le général. Il a présenté, au nom du gouvernement, ses sincères condoléances à la famille éplorée et appelé la population au "calme".

Précisons que des jeunes du quartier très colère, ont voulu se soulever, mais ils ont été dispersés aux gaz lacrymogènes.

CNDH, Ongs de défense des



Gal Yark Damehame, ministre de la Sécurité

droits de l'homme et opposants montent au créneau

La Commission nationale des droits de l'homme (CNDH), des organisations de défense des droits de l'homme, ainsi que des opposants sont montés au créneau.

Dans un communiqué, la CNDH "s'indigne face à ce décès impliquant les forces de défense et de sécurité" et les appelle au "professionnalisme".

La Commission invite "la hiérarchie militaire et policière à prendre la mesure de ces exactions récurrentes qui fragilisent la cohésion sociale".

Elle invite la population au "calme" et à la "retenue" et exhorte le

gouvernement "à faire aboutir l'enquête, afin de mettre à la disposition de la justice, les agents impliqués dans ce drame".

La Ligue togolaise des droits de l'homme (LTDH) et l'Association des victimes de torture au Togo (ASVIT-TO) déplorent un homicide volontaire d'un agent de la force publique sur un honnête citoyen.

"Il s'agit d'un cas de flagrant délit d'homicide volontaire sur fond de manque de professionnalisme qui a toujours caractérisé nos forces de l'ordre et de sécurité qu'il faut corriger dans l'application des règles de maintien d'ordre", dénoncent les deux organisations dans un communiqué conjoint.

Elles "exigent que les auteurs et complices du meurtre soient soumis à la rigueur de la loi, afin de mettre fin à l'impunité dans notre pays, surtout lorsqu'il s'agit des forces de sécurité et de défense".

Certains partis politiques de l'opposition ont également réagi

Pour Me Dodji Apevon des Forces démocratiques pour la République

(FDR), "c'est cette banalisation de la vie de nos concitoyens qui est la source de l'escalade des actes de violences, avec mort d'hommes constatés ces derniers temps".

"Dans tout pays qui se dit démocratique, les forces de défense et de sécurité ont pour vocation, de préserver la sécurité et l'ordre public et de veiller à la protection des individus, des institutions et des biens", souligne-t-il.

"Aujourd'hui, nous attendons de nos policiers et de nos gendarmes, la plus grande déontologie. Des comportements qui ne sont pas acceptables ont été vus ou pointés", renchérit Innocent Kagbara, député et président du Parti Démocratique Panafricain (PDP).

Il a invité les forces de l'ordre et de sécurité à "faire preuve d'exemplarité en toutes circonstances".

Le général Yark Damehame (ministre de la sécurité) a annoncé, le jour du drame, l'ouverture d'une "enquête", martelant que cet "incident grave ne restera pas impuni".

@ Savoir News



POLITIQUE : COOPÉRATION FRUCTUEUSE



Ce mois de mai marque le Xe anniversaire de l'accord politique entre UNIR (majorité présidentielle) et l'UFC (opposition).

Pour Sénanu Alipui, le président du groupe parlementaire UFC, la collaboration a été fructueuse. Elle a permis de stabiliser l'environnement politique, de relancer l'économie et de décrire le climat jadis tenu entre la majorité et l'opposition.

Cette collaboration n'implique pas un soutien inconditionnel au pouvoir, précise M. Alipui. Il rappelle que l'objectif de son parti est de parvenir à l'alternance. Mais pas avant 5 ans. Réélu le 22 février dernier, le président Faure Gnassingbé vient d'entamer son 4e mandat.

Un nouveau gouvernement devrait être formé dans les prochains jours. On ignore si des membres de l'UFC feront partie de la nouvelle équipe.

@republicoftogo.com

SOCIÉTÉ : WELCOME HOME



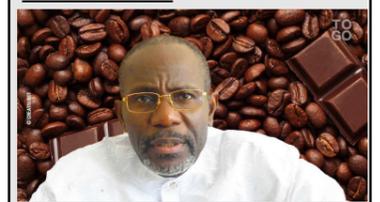
150 Togolais bloqués en France et au Koweït en raison de l'arrêt des vols liés à la pandémie ont pu regagner leur pays samedi.

Deux vols spéciaux ont assuré ce rapatriement. D'autres sont à l'étude pour ramener à Lomé des ressortissants encore bloqués à travers le monde, indique dimanche un communiqué du ministère des Affaires étrangères. A l'arrivée, les passagers ont été placés en quarantaine selon les dispositions sanitaires prévues pour lutter contre la propagation du coronavirus.

Le ministère des Affaires étrangères a remercié les autorités françaises et koweïtiennes pour leur collaboration.

@republicoftogo.com

COOPÉRATION : ENGAGEMENT AUPRÈS DES PRODUCTEURS



Le Comité de coordination pour les filières café et cacao (CCFCC), piloté par Enselme Gouthon, a offert des équipements de prévention contre le coronavirus à des producteurs de la région de Kpalimé et aux organisations professionnelles. Les lots remis sont constitués de masques, d'alcool et de lave-mains publics. Le CCFCC regroupe producteurs, exportateurs et partenaires techniques.

@republicoftogo.com

Zozo

COOPERATION : ASKY TRANSPORTEUR OFFICIEL DU PAM



Le Programme alimentaire mondial (PAM) a installé au Ghana son centre de réponse africain au covid-19.

Tous les jours, des avions quittent Accra pour acheminer en Afrique de l'Ouest et Centrale, notamment, des personnels et des équipements médicaux. Le PAM opère depuis l'aéroport de Kotoka (Accra) avec deux Boeing 737 loués à la compagnie Asky. Un contrat qui tombe à pic pour ce transporteur basé au Togo. Depuis deux mois, ses appareils sont cloués au sol en raison de la fermeture des aéroports africains. A part quelques vols ponctuels, aucune liaison aérienne n'est assurée.

@republicoftogo.com

COOPERATION : LE SNU VA RENFORCER SON ASSISTANCE



Le Système des nations unies (SNU) au Togo s'est déclaré satisfait par les mesures prises rapidement par le Togo pour contrer la pandémie. Damien Mama, le coordinateur du SNU, a indiqué que l'aide apporté jusqu'à présent était de l'ordre de 2 milliards de Fefa.

Le Togo devrait recevoir dans les prochains jours des respirateurs, des cliniques mobiles et des ambulances. L'ONU prépare aussi un plan local de renforcement de la résilience socioéconomique destiné à aider le gouvernement pour faire face aux charges multidimensionnelles occasionnées par la crise sanitaire.

Le système des Nations unies est constitué des six organes principaux de l'ONU, auxquels ont été ajoutés au fil du temps divers organismes, institutions et programmes ayant une vocation plus spécifique.

@republicoftogo.com

EDUCATION : UNE RADIO UNIVERSITAIRE BIEN TÔT SUR ONDES

L'Université de Lomé s'appête à se doter d'une station radio. Dénommée Campus FM, la radio aura entre autres pour mission d'accompagner l'institution dans ses objectifs de formation, de recherche scientifique et de valorisation de ses résultats, de développement technologique, de prestation de services, de coopération scientifique, technique et culturelle. Également, annoncent les responsables de l'UUL, le média ne sera surtout pas un outil de propagande politique, religieuse ou idéologique.

En attendant sa mise en service effective, le processus menant à son opérationnalisation se poursuit avec les premiers projets de ligne éditoriale, de règlement intérieur et de charte d'éthique et de déontologie, qui ont été évoqués mardi lors d'une réunion entre la Présidence de l'Université et la Commission mise en place à cet effet.

Le projet reçoit l'appui de l'Union Européenne.

@republicoftogolaise.com

ECONOMIE/CONSOMMATION :

Hausse de 0,6% des prix en Avril

Selon l'Institut national de la Statistique et des études économiques et démographiques (INSEED), en avril 2020, le niveau général des prix à la consommation a connu une hausse de 0,6% après celle du mois précédent (0,5%). Cette hausse est l'effet conjugué d'une part de la hausse des prix des fonctions de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (+3,3%) ; "Articles d'habillement et chaussures" (+0,4%) ; "Restaurants et Hôtels" (+0,1%) ; "Biens et services divers" (+0,3%) ; "Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer" (+0,4%) et "Santé" (+0,3%) et d'autre part de la baisse des prix des fonctions de consommation "Communication" (- 4,6%) ; "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" (-1,9%) ; "Transports" (-1,9%) ; "Tabac et stupéfiants" (-2,0%) et "Loisirs et culture" (-0,4%).

Par Koudjoukabalo

La hausse de l'indice de la fonction de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" est soutenue par la progression des indices des postes suivants : "Poissons et autres produits séchés ou fumés" (+9,9%) ; "Tubercules et plantain" (+14,0%) ; "Légumes frais en fruits ou racine" (+11,4%) ; "Légumes secs et oléagineux" (+5,1%) ; "Autres produits frais de mer ou de fleuve" (+12,5%) ; "Céréales non transformées" (+1,4%) ; "Agrumes" (+6,9%) ; "Sel, épices, sauces et produits alimentaires non déclarés ailleurs" (+4,4%).

La hausse observée au niveau des indices des fonctions de consommation "Articles d'habillement et chaussures" ; "Restaurants et Hôtels" et "Biens et services divers" est due à l'augmentation des prix au niveau des postes ci-après : "Tissus d'habillement" (+0,7%) ; "Chaussures hommes" (+3,2%) ; "Restaurants, cafés et établissements similaires" (+0,1%) ; "Appareils et articles pour soins corporels" (+4,8%) et "Autres services n.c.a." (+1,3%). La hausse de l'indice de la fonction de consommation "Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer" est portée par les variations de prix des postes "Autres ustensiles de cuisine" (+2,2%), "Outillage, matériel et accessoires divers" (+0,6%) et "Mobilier pour salle de séjour, salle à manger, bureau (domicile)" (+1,2%). Le rebond de l'indice de la fonction de consommation "Santé", provient pour sa part du renchérissement des postes "Services médicaux et dentaires" (+3,5%) et "Produits médicaux divers" (+3,9%).

Les postes ayant contribué à la baisse des indices des fonctions de consommation "Communication" ; "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" ; "Transports" ; "Tabac et stupéfiants" et "Loisirs et culture" sont : "Communication téléphonique" (-5,3%) ;



Tomate ronde, la plus forte hausse (+48,2%)

"Electricité" (- 7,6%) ; "Alimentation en eau" (- 6,7%) ; "Combustibles liquides" (- 2,9%) ; "Carburants et lubrifiants" (- 6,6%) ; "Vin et boissons fermentées" (-4,1%) ; "Livres scolaires et autres livres" (-4,7%) et "Matériel de traitement de l'information et supports d'enregistrement de l'image et du son" (-1,6%).

L'augmentation du niveau des indices observée en avril 2020 est le fait du renchérissement des variétés suivantes : "Doèvi (Anchois) fumé" (+24,2%) ; "Doèvi (Anchois) séché" (+16,7%) ; "Doèvi frit" (+10,0%) ; "Banane plantain mûre" (+18,3%) ; "Igname" (+14,1%) ; "Tomates rondes (Pomme)" (+48,2%) ; "Aubergine locale" (+3,1%) ; "Haricots rouges secs" (+19,2%) ; "Haricots blancs secs" (+3,1%) ; "Bolou moumou (Crevettes fraîches)" (+24,1%) ; "Aglinvi moumou (Crabes frais)" (+11,5%) ; "Maïs séché en grains crus vendu au grand bol" (+5,0%) ; "Sorgho en gains crus vendu au petit bol" (+4,7%) ; "Citrons" (+47,4%) ; "Gboyébessé (Piment vert)" (+14,5%) ; "Piment rouge frais" (+13,8%) ; "Tissu synthétique kaki importé" (+1,3%) ; "Tissu pagne multicolore importé (Wax Hollandais)" (+0,5%) ; "Djimakpla (Sandale simple pour adulte)" (+8,5%) ; "Plat de kom + poisson frit" (+1,2%) ; "Plat de fufu + sauce viande" (+0,5%) ; "Cure dents" (+11,1%) ; "Frais de justice: Extrait de casier judiciaire" (+22,8%) ; "Tamis local" (+13,8%) ; "Grand pilon" (+4,3%) ; "Ampoule électrique ordinaire" (+3,6%) ; "Salon ordinaire (en teck)" (+3,2%) ; "Chaise en plastique" (+0,4%) ; "Extraction d'une dent (la molaire)" (+20,2%) ; "Frais de pose des prothèses dentaires" (+9,2%) ; "Consultation d'un médecin généraliste" (+2,3%) ; "Sparadraps imperméable" (+16,1%) ; "Compresse stérile" (+6,6%) ; "Mercurochrome" (+5,3%) et "Alcool à 90°" (+3,2%).

Les prix ayant enregistré une baisse se rapportent, entre autres aux variétés : "Appel Heure creuse Togocel" (-31,9%) ; "Appel Operateur 1" (-31,4%) ; "Appel Heure normale Togocel" (-31,3%) ; "Prix d'un consommateur-type d'électricité" (-7,6%) ; "Prix d'un

consommateur-type d'eau" (-25,7%) ; "Pétrole lampant à la pompe" (-4,4%) ; "Pétrole lampant vendu en vrac" (-2,2%) ; "Mélange 2 temps" (-9,4%) ; "Essence "SUPER" dans les stations-services administrés" (-8,0%) ; "Essence super de rue" (-6,4%) ; "Essence mélange de rue" (-5,2%) ; "Gas-oil ordinaire dans les stations-services administrés" (-4,2%) ; "Livre de lecture CM2" (-22,1%) ; "Livre de français classe de troisième" (-11,5%) ; "Livre de lecture CP" (-4,6%) et "Tchoukoutou local artisanal" (- 6,3%).

Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a enregistré une baisse de 0,9% sur le plan national. L'inflation sous-jacente (variation mensuelle de l'indice hors énergie, hors produits frais) a régressé de 0,1%. L'indice des prix des "produits frais" a enregistré une hausse (+4,8%) tandis qu'une baisse a été observée au niveau des prix des produits énergétiques (-4,6%).

Au regard de la provenance, les prix des produits locaux ont connu une hausse de 1,3% contre une régression des prix des produits importés (-0,7%). Du point de vue de la classification sectorielle, la hausse du niveau général des prix est due à celle des prix des produits des secteurs primaire (+5,8%) et secondaire (+0,2%) amorti par les prix des produits du secteur tertiaire (-1,7%). Pour ce qui est de la durabilité, la hausse observée provient de l'augmentation des prix des produits "non durables" (+1,7%), "semi-durables" (+0,3%) et "durables" (+0,1%) atténué par les prix des "services" (-1,7%). Evolution trimestrielle Le niveau des prix du mois d'avril 2020 a augmenté de 1,0% comparativement à celui du mois de janvier 2020 (évolution trimestrielle). Cette hausse est essentiellement imputable à la progression des prix des produits des fonctions de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (+5,3%) ; "Articles d'habillement et chaussures" (+0,7%) ; "Restaurants et Hôtels" (+0,1%) ; "Biens et services divers" (+0,3%) ; "Enseignement" (+0,6%) ; "Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer" (+0,4%) et "Santé" (+0,2%). Du point de vue des nomenclatures secondaires

et par rapport à l'état des produits, la hausse du niveau général des prix en variation trimestrielle est à mettre à l'actif de l'évolution des prix des "Produits frais" (+7,7%), des produits "Hors Energie et Produits frais" (+0,3%) atténué par les produits de l'"Energie" (-6,8%). Au regard de la provenance, cette variation trimestrielle s'explique essentiellement par l'augmentation des prix des produits locaux (+1,9%).

La hausse trimestrielle du niveau général des prix est induite, du point de vue de la durabilité, par l'augmentation des prix des produits "Non durables" (+2,6%) ; des produits "Semi-durables" (+0,6%) et "Durables" (+0,2%) réduite par la baisse des prix des "Services" (-1,7%). Les variations respectives des prix des produits des secteurs primaire (+9,4%), secondaire (+0,3%) jugulé par les prix des produits du secteur tertiaire (-1,7%) ont contribué à la hausse trimestrielle du niveau général des prix.

En glissement annuel (par rapport à avril 2019), le niveau général des prix a connu une augmentation de 2,4% due aux fonctions de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (+4,6%) ; "Restaurants et Hôtels" (+1,2%) ; "Biens et services divers" (+2,8%) ; "Communication" (+2,8%) ; "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" (+1,0%) ; "Articles d'habillement et chaussures" (+1,4%) ; "Enseignement" (+4,9%) ; "Santé" (+1,5%) ; "Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer" (+1,7%) ; "Tabac et stupéfiants" (+3,5%) et "Loisirs et culture" (+0,6%).

Quant aux nomenclatures secondaires et par rapport à l'état des produits, la hausse constatée en glissement annuel est la résultante de l'augmentation des prix des "Produits frais" (+6,1%) et des produits "Hors Energie et Produits frais" (+1,7%), amortie par les prix des produits de "Energie" (-3,1%). Au regard de la provenance, cette évolution annuelle s'explique essentiellement par la hausse des prix des produits "locaux" (+3,4%). Quant à la durabilité, la progression du niveau général des prix sur le plan national a été influencée par l'augmentation des prix des produits "Non durables" (+2,9%) ; des "Services" (+2,4%) et des produits "Semi-durables" (+1,3%) atténué par les prix des produits "Durables" (-0,7%). En ce qui concerne les secteurs de production, la hausse annuelle du niveau général des prix découle de l'augmentation des prix des produits des secteurs "secondaire" (+1,0%) ; "tertiaire" (+2,4%) et les prix du secteur "primaire" (+7,0%).

Le taux d'inflation calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois au niveau national, est de 0,7% en avril 2020 (0,4% le mois précédent), note l'Institut national de la Statistique.

POLITIQUE / PRÉTENDUE VICTOIRE D'AGBÉYOMÉ KODJO : Xana Komla Sadjo-Hetsu est formel

Dans notre Edition spéciale du Vendredi 15 Mai, Xana Komla Sadjo-Hetsu, celui qui devait faire la compilation des résultats issus des procès-verbaux (PV) de la présidentielle de février 2020 du candidat Agbéyomé Kodjo, a étalé au grand jour, les contradictions de la Dynamique Monseigneur Kpodzro (DMK), soutien du candidat Agbéyomé Kodjo, et les mensonges de ce regroupement quant à la victoire de son protégé.

Par Ali SAMBA

Hier, devant la presse, Xana Komla Sadjo-Hetsu a réitéré ses accusations avec d'autres éléments sonores comme pièces à conviction. Cette sortie publique est une occasion pour l'informaticien de revenir, devant les hommes de media, sur les circonstances de sa collaboration avec la DMK et les raisons de sa démarche actuelle, celle de dévoiler le pot au rose.

Pour lui, la dynamique ne saurait, en aucun cas, s'autoproclamer vainqueur des élections présidentielles, parce que le soir du scrutin c'est-à-dire le 22 février, la DMK ne pouvait se baser sur aucun élément tangible, notamment les PV, pour ce faire. " J'ai des éléments qui prouvent que la dynamique n'avait rien du tout comme résultats. Pire même le lundi 24 février, j'ai été contacté pour que je fournisse l'accès au serveur et que je leur donne les



Xana Komla Sadjo Hetsu



...ici face aux hommes des médias hier à Lomé.

instructions sur comment l'utiliser ", a-t-il déclaré. Si lui qui devrait fournir ces éléments à la DMK ne les avait pas, par quelle alchimie l'ont-ils eu, s'est-il interrogé. Pour Xana Komla Sadjo-Hetsu, cette farce de Messan Agbéyomé Kodjo et ses amis de la dynamique ne pouvait continuer à polluer la vie des Togolais.

La mauvaise organisation, la pagaille, les délations de tous genres ne pouvaient permettre que " ces gens-là " gagnent cette élection. " L'ampleur des dysfonctionnements était telle que mon travail de collecte et de centralisation-compilation et diffusion des résultats n'a pas pu avoir lieu pour plusieurs raisons. La raison principale est que jusqu'à 14 heures le jour du scrutin, les numéros de téléphone des personnes chargées d'envoyer les résultats via SMS ne m'ont pas été communiqués. 12 cartes SIM qui

devraient servir à la compilation, achetées auprès des vendeurs au bord de la route alors que cela devrait se faire en agence pour activation immédiate, n'ont jamais été activées ou mis en service. Mais alors, comment dès le soir du 22 février déjà, la DMK annonce la victoire de son candidat ?

Acteur et témoin des faits, Xana Komla Sadjo-Hetsu affirme qu'il ne saurait tolérer de telles plaisanteries et se taire là-dessus. Les crises de nerfs, les pleurs et les engueulades le jour du scrutin, parce que chacun des acteurs voyait bien que c'est l'échec assuré au vu de leurs manquements, ne peuvent être synonymes de performances jubilatoires. Comme dirait l'autre, c'est un manque de respect aux Togolais et Xana Komla Sadjo-Hetsu ne saurait cautionner de tels agissements. Comme il le raconte dans l'interview publié dans notre édition spé-

ciale, sa collaboration avec le DMK a été faite au péril de sa vie. Les courses poursuivies dans les rues de Lomé dans les quartiers Adidogome et Baguida par des éléments non-identifiés, les planques dans le maquis, les nuits sans sommeil ne peuvent passer en pertes et profits. Sur les quolibets qui circulent à son sujet, Xana Komla Sadjo-Hetsu n'en a cure et veut être en paix avec lui.

" L'objectif de ces révélations est de libérer ma conscience, d'apporter ma part de vérité et je n'ai pas peur de représailles. J'ai foi en Dieu et je sais que si ton heure arrive, tu auras beau te plaindre, tu vas partir. Moi je suis très confiant. Que je finisse comme Gaston Vidada, beaucoup de gens sauront alors vers qui se tourner ", a conclu Xana Komla Sadjo-Hetsu invitant tout simplement la DMK a apporté un commencement de preuve de PV.

ECONOMIE/COTON :

225 F/ Kilo pour la saison 2020/2021

Les acteurs de la culture du coton au Togo se sont engagés pour redynamiser et moderniser la filière afin d'améliorer toujours les performances. Car l'évaluation des résultats de la campagne précédente était en deçà des prévisions. 116.000 tonnes de coton graine contre 137.000 tonnes la saison dernière. A la Nouvelle société cotonnière du Togo (NSCT), on explique que cette baisse est essentiellement due aux difficultés et variations pluviométriques atypiques pendant cette campagne, caractérisée par de grandes poches de sécheresses en début de campagne, limitant les emblavures et d'importantes inondations en fin de campagne occasionnant d'importantes pertes de capsules.

Par Koudjoukabal

Ils ont pris des mesures pour préparer la nouvelle campagne. Pour la nouvelle campagne 2020/2021, la filière s'est fixée comme objectifs de produire au moins 152.000 tonnes sur une superficie minimale de 190.000 hectares.

Selon le ministère de l'agriculture, dans le contexte international fortement impacté par la pandémie du COVID-19, le marché international de la fibre coton connaît une baisse substantielle. En application du mécanisme de fixation des prix d'achat du coton-graine, le prix d'a-



Des cotonculteurs au champs

chat du coton-graine pour cette nouvelle campagne 2020/2021 est fixé à 225 F/le Kilo pour le premier choix. Une baisse de 60% par rapport à la saison dernière.

En effet, au terme de la campagne 2018-2019, 137.255 tonnes de coton-graine ont été produites pour un rendement de 764 kilogrammes par hectare, une production en augmentation de 17% par rapport à la campagne précédente. Cette croissance enthousiasmante a permis de verser un revenu net aux producteurs qui s'élevait à près de 24 milliards de francs CFA ainsi que le paiement d'un complément de prix d'achat de 35 francs CFA par kilogramme de coton-graine aux producteurs. Ce qui porte le prix d'achat de la campagne 2018-2019 à 285 francs/Kg.

" Nous devons prendre le temps d'analyser les raisons de cette contre-performance et prendre les mesures qui s'imposent afin d'améliorer les rendements ", a dit le Directeur général de la Nouvelle société cotonnière du Togo (NSCT), Nana Adam Nanfame.

"Les acteurs ont exhorté les producteurs à une application rigoureuse des itinéraires techniques optimum afin de relever le niveau de rendement pour une campagne plus efficace", fait savoir à la NSCT. L'ensemble des acteurs de la filière se sont engagés à se mobiliser pour accompagner rigoureusement les producteurs afin d'acter définitivement la nouvelle ambition de la filière qui d'apporter de la valeur ajoutée au coton par la transformation locale du produit cotonnier. Le

coton tient une place prépondérante dans l'axe 2 du Plan National de Développement qui est de " Développer des pôles de transformation agricole, manufacturiers et d'industries extractives." Pour accompagner les producteurs, les coûts des différents intrants sont restés inchangés.

On se rappelle qu'en début d'année, lors d'une visite à la NSCT, le chef de l'état Faure Gnassingbé a souligné l'insuffisance de la production cotonnière du Togo au vu des ambitions contenues dans le Plan national de développement (PND). "Nous avons pu rencontrer des investisseurs et ils nous ont clairement dit qu'ils pourraient venir s'installer au Togo mais que la production est insuffisante. Même s'ils s'installent au Togo, notre production devrait être complétée par la production des pays voisins", a-t-il dit. Or, l'ambition du Président de la république est de passer à l'étape supérieure, celle de la transformation du coton en fils, des fils aux tissus et des tissus aux vêtements que les Togolais portent. Pour lui, une telle ambition n'est possible que, lorsque la production du coton sera augmentée. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, même si le Togo a prévu parvenir à l'horizon 2022, atteindre 200.000 tonnes de coton graines.

Zozo

DIPLOMATIE : LA CHINE ENFIN SORTIE D'AFFAIRE ?



"La Chine continuera à apporter son appui et son expertise au Togo en cette période difficile de covid-19", a déclaré dimanche Chao Weidong, l'ambassadeur chinois sur la TVT (télévision publique).

La Chine fait face à un sentiment de défiance à son égard depuis l'explosion du virus dans le monde.

Pour ce qui concerne son pays, le diplomate s'est félicité des succès obtenus dans le combat contre la pandémie.

"Au terme de trois mois de lutte acharnée, les cas confirmés sont de moins de 200 aujourd'hui. Pas de nouveau décès depuis plus de deux mois et le taux de guérison se situe autour de 94,3%", a indiqué M. Weidong, L'activité économique est revenue à la quasi-normale, a-t-il ajouté.

En Europe et aux Etats-Unis, la pandémie a fait des dizaines de milliers de morts et mis à l'arrêt l'économie. Et l'Afrique n'est pas épargnée.

Le virus covid-19 est originaire de la ville de Wuhan. On ignore s'il est le résultat d'une transmission de l'animal à l'homme ou d'une erreur de manipulation dans un laboratoire de recherche installé dans cette ville.

Le virus aurait fait son apparition dès novembre 2019. L'OMS a été officiellement informé en janvier dernier.

@republicoftogo.com

SOCIETE : TOLÉRANCE ET PAIX



A l'occasion de l'Aïd el Fitr, marquant la fin du ramadan, le président de l'Union musulmane du Togo (UMT), El Hadj Bouraïma, a invité les fidèles à cultiver l'esprit de tolérance et de paix.

"Nous rendons grâce au tout puissant pour nous avoir permis de terminer le jeûne dans les conditions spécifiques marquées par la pandémie de covid-19. C'est pendant le ramadan que se tissent les liens d'amitié et qu'il est recommandé de pardonner", a-t-il déclaré.

Le chef de l'UMT a de nouveau recommandé aux Togolais de respecter toutes les dispositions permettant de barrer la route au virus.

@republicoftogo.com

ZOZO

SPORT : PLUSIEURS PISTES POUR UNE FIN DE SAISON COMPROMISE



La reprise des championnats de football n'est sans doute pas pour demain. En raison de la pandémie, tout est arrêté. La Fédération togolaise de football (FTF) cogite. Plusieurs solutions sont à l'étude. L'arrêt en l'état de tous les championnats sans relégation en division inférieure, la poursuite des compétitions nationales après la levée de l'état d'urgence sanitaire ou l'annulation pure et simple de la saison. Des propositions transmises au ministre des Sports. @republiquetogo.com

SPORT : FADEL GOBITAKA REJOINT LE LUXEMBOURG



L'international togolais, Fadel Gobitaka, a signé avec le club luxembourgeois de Differdange FC (D1). Il s'est engagé pour deux ans, plus une option d'un an. De nationalité belge, le Togolais est passé par le Standard de Liège, club de D1 en Belgique, et par Roda Kerkrade (D2, Pays-Bas). A 22 ans, il aura la chance de disputer les tours préliminaires de l'Europa League. Fadel Gobitaka a fait ses débuts au Togo avec les U23 togolais en 2018. @republiquetogo.com

COVID-19 : DÉPISTAGE SYSTÉMATIQUE DE TOUT CANTON RÉPERTORIANTE UNE DIZAINE DE SUJETS INFECTÉS



Désormais, tout canton du pays où le nombre de sujets infectés avoisine dix (10) sera soumis à un dépistage. C'est l'une des dernières fortes recommandations faites par le Chef de l'Etat, Faure Essozimna Gnassingbé à la Coordination nationale de la gestion de la riposte contre le Covid-19 (CNGR).

Cette nouvelle mesure s'applique également à tout le milieu carcéral où les tests ont d'ailleurs déjà débuté (notamment à Lomé et Tsévié). L'objectif est de permettre au gouvernement et aux autorités sanitaires de connaître rapidement le statut sérologique des populations afin de briser la chaîne de contamination sur toute l'étendue du territoire national.

En outre, un dépistage massif est prévu dans les prochaines semaines, et le dispositif est d'ores et déjà en train de se mettre en place.

Depuis le 06 mars dernier et la survenue de l'épidémie sur le territoire national, le Président de la République s'est directement impliqué dans la riposte nationale au virus et en a fait la priorité n°1 de son nouveau mandat.

Le Togo dénombre à ce jour plus de 350 cas confirmés pour 12 décès et a déjà réalisé près de 15 000 tests.

@republiquetogolaise.com

DOSSIER FUCEC-TOGO / COOPEC SOLIDARITÉ :

Utiliser l'avocat de FUCEC comme cheval de troie

Dans le conflit qui oppose la FUCEC-Togo à la Coopec Solidarité, la Faïtière se sera servi de tous les moyens. En effet, on se souvient que c'est pour lui permettre de faire main basse sur la COOPEC et arriver à imposer de l'intérieur ce qu'elle n'arrive pas à faire accepter autrement qu'il a fait ouvrir un compte à LEGBA MONY le 03 août 2018 avec un montant des plus minimes pour le faire élire le 1er juin 2019 comme Président du Conseil d'Administration de la Coopec Solidarité dans des élections attaquées en justice pour irrégularités par le PCA sortant APOUDJAK Wahab.

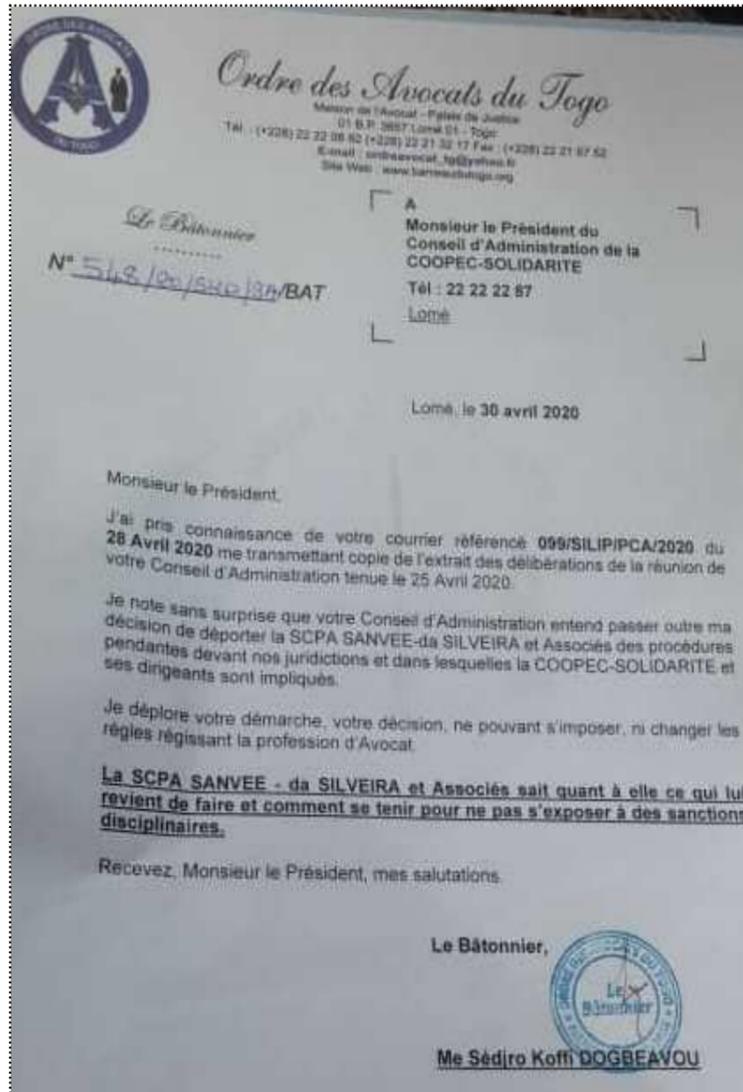
Par Alphonse AGBODO

Le rôle donc de monsieur LEGBA MONY à son poste de Président du Conseil d'Administration (PCA) est de représenter la FUCEC au sein de la Coopec Solidarité et d'agir comme un cheval de Troie en faisant avaler toutes les couleuvres possibles à ladite Coopec.

Mais en jouant ce rôle, le PCA de Coopec Solidarité, monsieur LEGBA MONY est obligé d'aller contre les intérêts de la Coopec Solidarité en faisant triompher les intérêts de la Faïtière contre ceux de la Coopec Solidarité et de ses membres alors même qu'il a été élu pour défendre les intérêts de ceux-ci.

Pour jouer ce rôle de cheval de Troie de façon efficace, LEGBA MONY a besoin d'un avocat qui puisse accepter de le suivre mais aussi un avocat qui soit assez impliqué dans les affaires de la Coopec Solidarité et de la FUCEC-Togo pour être le parfait tueur de la Coopec Solidarité. LEGBA MONY va trouver ce juriste dans l'avocat officiel et attitré de la FUCEC-Togo. Selon nos sources, le cabinet d'avocats en question a même l'avantage d'avoir comme un de ses membres l'ancien avocat de la Coopec Solidarité qui, selon la même source a été évincé en 2017 et devrait donc logiquement être d'autant plus content de jouer ce rôle qu'il s'agit pour l'auxiliaire de justice de tenir une sorte de revanche sur ceux qui l'ont évincé.

Désormais donc, c'est l'avocat de la FUCEC-Togo, cet adversaire avec qui la Coopec Solidarité se bat en justice, qui vient représenter la Coopec. Comment cela est-il possible ? Comment un tel avocat va-t-il concilier les deux intérêts divergents ? Défendre Pierre et Paul l'adversaire de Pierre n'est pas dans la déontologie des avocats. Cela s'appelle conflit d'intérêts et est normale-



ment non seulement formellement interdit par la déontologie des avocats mais aussi sévèrement sanctionné.

Et pourtant, c'est avec cet avocat que monsieur LEGBA MONY va faire toutes les procédures dans la dernière crise qui a opposé la Coopec Solidarité à la FUCEC Togo. En effet, que ce soient le licenciement du Directeur GODOME Dewouna en violation de l'ordonnance N°1408 du 11 novembre 2019, les procédures qui ont eu lieu devant le Président du tribunal de travail relativement à ce licenciement illégal (qui sera rapporté par une autre décision du Conseil le 6 mars 2010) et à l'annulation des promotions des employés par ledit Directeur ; que ce soit la procédure qui a permis de changer les serrures des bureaux du Directeur et d'y apposer des scellés, c'est l'avocat de FUCEC qui sera à la manette.

De la même manière lors de la procédure dans laquelle le Président du Tribunal de Lomé va rétracter le 16 mars 2020 cette ordonnance de changement de serrures au motif qu'elle lui a été extorquée par ruse et mensonge ; que ce soient les procédures pénales qui ont été engagées contre LEGBA MONY et ses complices ; que ce soient les procédures pénales que LEGBA MONY a décidé d'engager contre les administrateurs qui ne sont pas d'accord avec lui pour les terroriser et les obliger à rentrer

passer outre la décision du Conseil d'Administration (CA) et de se comporter comme si le PCA seul était le Conseil d'administration.

Monsieur LEGBA MONY a tellement aimé cette situation dans laquelle il était maître absolu et détenteur de tous les pouvoirs avec son avocat ainsi assis sur deux chaises que lorsque le Bâtonnier a pris la décision ordonnant à l'avocat de se déporter et de sortir du dossier, Monsieur le PCA n'a pas trouvé mieux à faire que d'adresser une nouvelle lettre au Bâtonnier pour lui demander d'admettre la poursuite de l'inadmissible en laissant l'avocat de la FUCEC-Togo continuer de jouer " l'avocat offensif " de la Coopec Solidarité et permettre ainsi de mettre ladite Coopec sous la coupe réglée de la FUCEC-Togo. Tel sera l'objet de la lettre référencée 099/SILIP/PCA/2020 du 28 avril 2020 adressée par LEGBA MONY au Bâtonnier.

Courroucé par cette façon de faire et la volonté de ce PCA d'imposer sa volonté à tous, le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats a adressé une réponse cinglante à monsieur LEGBA MONY dans laquelle on peut lire ceci : " Je note sans surprise que votre Conseil d'Administration entend passer outre ma décision de déporter la SCPA SANVEE-da SILVEIRA et Associés des procédures pendantes devant nos juridictions et dans lesquelles la COOPEC-SOLIDARITE et ses dirigeants sont impliqués.

Je déplore votre démarche, votre décision ne pouvant s'imposer, ni changer les règles régissant la profession d'Avocat" (voir facsimilé).

Comme quoi, à l'instar de ses mentors, Monsieur LEGBA MONY pense que les lois au Togo sont faites pour être violées. Voilà de quoi s'inquiéter pour la Coopec Solidarité et ses membres.

Heureusement que le Bâtonnier togolais n'est pas de ceux qu'on peut facilement corrompre et manipuler.

Logo of the Togolese Republic (République Togolaise) with the text "INFO CORONAVIRUS". Below it, it says "Pour toute information contactez le numéro vert" and features a large "111" with a telephone icon and "Appel Gratuit 24h/24 7 jours sur 7".



Une dizaine d'impôts supprimée pour plus de simplicité. En première ligne, la taxe sur les salaires et la formation ainsi que la surtaxe sur la propriété.



Office Togolais des Recettes - OTR



Mesures fiscales et douanières prises par le gouvernement pour accompagner les entreprises dans le cadre de la lutte contre la pandémie du Coronavirus



Suspension des contrôles fiscaux ou autres en cours en entreprises et leur limitation aux entreprises non citoyennes ;
Suspension de l'application des pénalités de retard pour les impôts qui arrivent à échéances au cours de ce 2^e trimestre et revue des pénalités au profit des entreprises qui ont subi des contrôles fiscaux.



Office Togolais des Recettes - OTR



Togocel
Togotelecom

TOUS SOLIDAIRES FACE AU COVID-19



F CFA

**FRAIS SUR TOUS VOS
PAIEMENTS DE FACTURE
VIA *TM*oney AU ***145#****

**TOGOCOM
CHANGE
POUR VOUS**

Service client : 888 | 119

 Togocel | Tgtmng

 @togoceL_tg | @togotelecom1

www.togocel.tg | www.togotelecom.tg

